



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ARSC

Jeudi, le 1^{er} mars 2018

RAPPORT DU COMITÉ RÉGIONAL D'ARBITRAGE

Chers membres,

L'ARSC a compté en 2017 plus de 340 officiels enregistrés. De ce chiffre, plus de 150 officiels ont été nouvellement formés lors de stages d'arbitre débutant. Nous sommes heureux de continuer à offrir ces formations à nos membres à travers toute l'année, c'est-à-dire y compris la saison hivernale.

Plus de 40 officiels ont été nommés sur la liste provinciale de la FSQ, pour assurer le service au nom de nos équipes AAA. Ce groupe comprenait également 5 officiels (dont 2 dans le « Top 10 ») sur le Programme d'Excellence Provincial de la Fédération, un programme Elite des meilleurs arbitres de la province.

Cet été, le Comité Régional d'Arbitrage (CRA) a lancé plusieurs réformes du secteur, en particulier une révision de la tarification des frais d'arbitrage pour les classes « AA », une révision des critères d'accès à la liste provinciale, et une réforme complète du système d'évaluation des arbitres sur le terrain.

Dans le domaine des évaluations, le secteur a eu la possibilité d'effectuer près de 230 évaluations de match. Sachant que chaque match peut avoir jusqu'à 3 arbitres assignés en même temps, c'est plus de 600 évaluations individuelles dont ont pu bénéficier nos officiels, grâce au dévouement et travail de près d'une vingtaine d'évaluateurs « réguliers » et de notre coordonnateur à l'arbitrage, qui s'est occupé de les encadrer. Nous prévoyons dépasser à nouveau ces chiffres en 2018.

Dans le cadre de nos activités durant la saison hivernale, l'Académie d'Arbitrage poursuit son travail, et a pu compter l'année dernière sur 13 membres. A ce programme, s'est rajouté durant l'hiver 2017-18 le « Programme de Développement Hivernal » (ou PDH), un projet parallèle à fréquence moins intensive, pour nos membres ne pouvant pas s'investir hebdomadairement avec l'Académie. Ce projet est déjà en train de porter ses fruits, et la rétroaction des 9 officiels qui y sont impliqués cette année est très bonne.

Enfin le CRA a, durant les deux dernières années, été sévère envers les arbitres qui n'ont pas respecté nos règlements. Depuis 2016, le comité a traité 22 cas disciplinaires concernant le comportement d'un arbitre et tenu 16 audiences pour les cas importants. Au terme de ces dernières, les sanctions imposées ont varié du simple avertissement formel, à la suspension pendant une période déterminée, jusqu'au refus de l'offre de service de l'arbitre (3 cas à ce jour). Ceci équivalait à un « licenciement ».

Pour 2018, un programme de développement additionnel viendra intégrer le secteur : le Programme Régional Top 10, un programme Elite pour nos arbitres de grade « Régional », et qui servira de porte d'accès au Programme d'Excellence Provincial de la FSQ. Suite à un nouveau règlement de la FSQ, l'année 2018 verra également le secteur arbitrage de l'ARSC affronter un nouveau défi : la mise en place de plusieurs « Directeurs à l'Arbitrage » de club, pour certains clubs évoluant en Ligue Elite AAA. Le Comité reste à la disposition des clubs pour aider à une transition efficace et harmonieuse vers ce nouveau système de gestion.

Permettez-moi de remercier notre coordonnateur, M. Marco Pantanella pour son excellent travail dans la coordination et réalisation de plusieurs dossiers d'envergure. Son dévouement et sa rigueur sont exemplaires. Je voudrais aussi souligner le travail phénoménal de notre assignateur, M. Karim Houry.

Enfin, permettez-moi de remercier mes collègues du comité d'arbitrage régional, pour leur intérêt soutenu pour le développement et la valorisation de l'arbitrage à l'ARSC.

Merci de votre attention.

Vince Gagliardi
Responsable du Comité Régional d'arbitrage



Fournisseurs officiels de l'ARS Concordia



STATISTIQUES

AFFILIATIONS Arbitrage

CLUB	ARBITRES						ÉTÉ 2017	
	NOMBRE	%	EN RÉGION		Pourcentage %		Assign.	%
			actifs	inactifs	actifs	inactifs		
ARBITRES-CONCORDIA	164	48%	148	16	90,2%	9,8%	4776	73%
Con / Boucaniers	1	0%	1	0	100,0%	0,0%	12	0%
Con / Braves d'Ah.	1	0%	1	0	100,0%	0,0%	30	0%
Con / FSS	4	1%	3	1	75,0%	25,0%	52	1%
Con / MHM	8	2%	7	1	87,5%	12,5%	125	2%
Con / NDG	81	23%	12	69	14,8%	85,2%	223	3%
Con / Panellinos	4	1%	3	1	75,0%	25,0%	36	1%
Con / PAT	22	6%	19	3	86,4%	13,6%	367	6%
Con / RDP	33	10%	22	11	66,7%	33,3%	431	7%
Con / Rosemont	27	8%	20	7	74,1%	25,9%	517	8%

TOTAL 345 = arbitres affiliés, **validés** (dans PTS-Ref) **6569**

STAGES d'Arbitre

Nombre de stages **7**

STAGE / DATE	Candidats	Réussites	Échecs
1) Stage #1 – 27 nov. + 3 déc. 2016	18	15	3
2) Stage #2 – 18 février-11 mars 2017	24	22	2
3) Stage NDG (A) – 1-2 avril 2017	20	20	
4) Stage NDG (F) – 1-2 avril 2017	17	17	
5) Stage #3 – 8-9 avril 2017	27	27	
6) Stage #4 – 13-14 mai 2017	26	23	3
7) Stage RDP (A) – 20-21 mai 2017	22	22	
TOTAL	154	146	8

DISTRICT SOCCER À 7
JUVÉNILE

ÉVALUATIONS

Été 2016 : 77 évaluations officielles + 30 évaluations finales Coupe des Présidents

Été 2017 : 200+ évaluations officielles (60 = nouveaux arbitres ; 40 = finales Coupe des Présidents)

Été 2018 : 250+ évaluations programmées

CAS DISCIPLINAIRES Arbitrage

Année	Cas disciplinaires	Auditions	Sanctions
2016 Été	2016-07-07 - G.G. + A.S.A.	2	avertissement verbal formel
	2016-06-13 - T.G.	1	retrait assignations jusqu'à audition + probation après
	2016-08-18 - M.M. + M.L.	2	avertissement verbal formel
2016-17 Hiver	2016-12-01 - H.M.	/	retrait de toute assignation dans le RSEQ jusqu'à la fin de l'hiver
	2017-02-13 - B.R.	/	explications acceptées (1 match), amendes maintenues (2 matchs)
	2017-02-13 - P.D.	/	explications exceptionnellement acceptées, amendes retirées
	2017-02-13 - T.G.	/	refus de son offre de service en tant qu'arbitre (= "licenciement")
2017 Été	2017-06-08 - A.E.A.	1	retrait de toute assignation jusqu'à la fin de l'été
	2017-07-27 - D.H.	1	prolongation suspension jusqu'à fin de la saison estivale
	2017-07-27 - P.D.	1	mise en probation
	2017-07-27 - S.N.	1	mise en probation
	2017-07-27 - T.A.	1	1 mois de suspension + mise en probation
	2017-08-23 - A.A.	1	<i>(trouvé non-coupable)</i>
	2017-08-23 - B.A.	1	<i>(trouvé non-coupable)</i>
	2017-08-23 - O.J.A.	1	suspension jusqu'à fin de la saison estivale + mise en probation
	2017-08-23 - T.A.	1	suspension jusqu'à fin de la saison estivale + mise en probation
	2017-08-23 - Y.A.C.	1	refus de son offre de service en tant qu'arbitre (= "licenciement")
	2017-08-23 - Z.H.	/	amende + mise en probation
	2017-10-03 - A.M.	1	avertissement verbal formel
	2017-10-03 - G.M.	/	amendes maintenues
	2017-10-03 - K.H.	/	1 amende retirée + 2 amendes maintenues
2017-10-03 - T.A.	/	suspension jusqu'au 1er janvier 2018	
TOTAL	22	16	